

Lettre aux Amis du 13 novembre 2022

Lundi 7 novembre 2022

9h00 : Ouverture de la 55^{ème} session de l'Assemblée des Patriarches et Evêques Catholiques au Liban (APECL) A Bkerké

Sa Béatitudo le Patriarche Cardinal Béchara Raï, président de l'Assemblée, a présidé la prière d'ouverture. Et dans son mot d'introduction, il a accueilli le nouveau Nonce apostolique au Liban, S. Exc. Mgr Paolo Borgia (qui a été secrétaire de la Nonciature au Liban il y a neuf ans), les nouveaux membres de l'Assemblée et a demandé que l'on prie pour ceux qui nous ont quittés durant l'année. Il a présenté ensuite l'ordre du jour en précisant que *« Nous discuterons au cours de notre session de l'application de l'exhortation apostolique 'Une Espérance nouvelle pour le Liban' du Saint pape Jean-Paul II 25 ans après sa publication, en nous arrêtant sur le thème de la purification de la mémoire et la réconciliation, purification devenue une nécessité urgente pour notre société libanaise »*. *« Quand le pape Jean Paul II parle de paix et de réconciliation après les épreuves de la guerre, a-t-il poursuivi, il appelle les Libanais à une réelle purification des mémoires et des consciences. Il convient de développer une paix patiemment édifiée et durable, car elle seule peut être la source du développement et de la justice » (N°97).*

« La purification des mémoires et des consciences est la condition sans laquelle il n'y a pas de dialogue franc et constructif entre les chrétiens et les musulmans d'un côté, et entre les partis politiques et les blocs parlementaires d'un autre côté. Et ce pour sauver la convivialité régie dans les textes de la Constitution de 1926, dans le Pacte national voulu par les Libanais en 1943 et renouvelé dans les accords de Taëf de 1989 ».

« Les chrétiens et les musulmans au Liban doivent trouver dans le dialogue respectueux de sensibilités des personnes et des différentes communautés la voie indispensable à la convivialité et à l'édification de la société » (N°90).

« Mais si l'on jette un coup d'œil sur la situation actuelle au Liban, nous trouvons malheureusement que ceux qui ont fait la guerre sont les mêmes qui gouvernent le pays, et ne peuvent pas faire la paix car ils ne se sont pas engagés dans un processus de purification de la mémoire ».

Prendent part à cette session le Patriarche syriaque catholique Ignace Youssef Younan, le Patriarche grec-catholique melkite Youssef Absi, le Patriarche catholicos arménien catholique Raphaël Bedros Minassian, les évêques catholiques, les Supérieurs généraux et supérieures générales des congrégations catholiques.

Le Nonce apostolique a pris ensuite la parole pour saluer l'assemblée.

« Après neuf ans, je reviens dans ce pays, plein d'émotion en foulant à nouveau le sol de cette terre sainte et bénie par Dieu.

Je vous transmets les salutations et la bénédiction du Saint Père le Pape François qui porte dans son cœur, d'une façon toute particulière, le Liban et ses citoyens. Il suit avec attention la situation de ce pays et prie le Seigneur pour que surgisse l'aube d'un jour nouveau de joie et d'espérance pour tous ses enfants. Une nouvelle espérance pour le Liban est un document d'actualité et offre de nombreuses pistes de réflexion pour un renouvellement constant. De combien d'espérance ont besoin nos Églises

qui souffrent pour les difficultés que vivent leurs enfants et pour le départ de ceux qui quittent le pays. Nous, pasteurs et responsables de communautés ecclésiales, nous sommes appelés à être des ministres d'espérance, à rendre raison de l'espérance qui est en nous (1 Pi. 3, 15). L'espérance laisse derrière elle les ténèbres du passé qui font peur, nous rendent aveugles et nous bloquent. Elle nous ouvre à la lumière d'un jour nouveau. L'espérance ne trompe point (Rm. 5,5) ».

L'Assemblée m'a ensuite élu président du comité de rédaction du communiqué final, comme tous les ans, et rédacteur du rapport de la session avec le secrétaire général. Nos travaux vont se poursuivre jusqu'à vendredi.

Jeudi 10 novembre 2022

11h00 : La cinquième séance parlementaire pour l'élection du président de la République est tenue au Parlement. 108 députés sur 128 sont présents. A l'issue du premier tour, les résultats ont été les suivants : 47 votes blancs, 44 pour Michel Mouawad, 6 pour Dr Issam Khalifé, 7 pour « le nouveau Liban », 1 pour « Le Liban », 1 pour Ziad Baroud ancien ministre de l'Intérieur, 1 pour Ziad Hayek ancien secrétaire général du Haut Conseil pour la privatisation et les partenariats (HCPP), 1 vote annulé. Puis, un nombre de députés ayant quitté l'hémicycle, le Président de la Chambre M. Nabih Berry a annoncé la convocation d'une nouvelle séance le jeudi 17 novembre.

Le ministre sortant de la Santé, Dr Firas Abiad, a annoncé que le Liban vient de recevoir 600.000 doses de vaccin contre le choléra fournies par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en coopération avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef). Il a en outre précisé que les vaccins seront stockés dans l'entrepôt de médicaments du secteur de la Quarantaine, avant leur utilisation dans le cadre de la campagne nationale de vaccination de trois semaines qui sera lancée samedi.

A son tour le représentant de l'OMS au Liban, M. Abdinasir Abubakar, a déclaré que « Ces vaccins seront un outil essentiel pour renforcer notre action, car l'épidémie de choléra se propage rapidement dans le pays ».

Vendredi 11 novembre 2022

Nous avons conclu nos travaux de la 55^{ème} session de l'APECL à Bkerké.

Le communiqué final résume bien les différentes étapes de la session. Je reproduis ici ce qui a rapport au thème de la session que j'avais été chargé de préparer avec un comité restreint depuis des mois :

1) Les membres de l'Assemblée ont écouté cinq interventions sur le thème prescrit : « L'état de l'Église au Liban 25 ans après la publication de l'exhortation apostolique 'Une Espérance nouvelle pour le Liban' du Saint Jean-Paul II », S. Exc. Mgr Guy Paul Noujaim.

« Une espérance nouvelle pour le Liban : un plan pour la gestion de la diversité dans l'unité », Père professeur Georges Hobeika.

« La purification de la mémoire : une introduction au dialogue et à la réconciliation », Dr Sassine Assaf.

« Un plan éducationnel pour la purification de la mémoire », Dr Wadiha El Khoury.

« La pensée réconciliatrice est un chemin pour la construction de la paix – L'expérience de la réconciliation de la Montagne », Dr Rola Zoubian (Druze).

« Synthèse générale et recommandations », S. Exc. Mgr Mounir Khairallah.

Après les conférences et les discussions, les membres de l'Assemblée ont affirmé ce qui suit :

A) Une espérance nouvelle pour le Liban est une espérance qui se renouvelle chaque jour et se fonde sur le Christ mort sur la croix et ressuscité ; une espérance qui ne déçoit pas. D'où notre devoir de transmettre cette espérance à notre peuple, et particulièrement à nos jeunes, malgré les conditions catastrophiques du pays, et de les appeler à résister dans l'espérance.

B) Le Liban est confronté aujourd'hui à une crise dangereuse qui menace son entité et son identité. Mais il n'y a pas lieu d'avoir peur, car le Liban est une réalité vivante dans l'histoire et les Libanais ont reconnu qu'il est un État libre, indépendant et définitif pour tous ses fils. La communauté internationale et l'Église universelle reconnaissent que le Liban est le berceau d'une culture antique et un des phares de la Méditerranée, une nation de dialogue et de convivialité. Il est plus qu'un pays, il est un message de liberté et de diversité pour l'Orient comme pour l'Occident. Mais il est du devoir de tous les citoyens de vivre leur loyauté à ce pays.

C) 25 ans après la publication de l'exhortation apostolique, nous croyons qu'il est nécessaire que notre Église au Liban se tienne, avec courage, audace et humilité, devant l'histoire, la conscience et Dieu pour effectuer un examen de conscience, un acte de contrition sincère et une purification de la mémoire. Elle demandera alors pardon pour tous les péchés commis par ses enfants et pardonne les offenses commises contre elle et contre ses enfants. Elle vivra la communion entre ses pasteurs et ses fidèles et sera un modèle de témoignage de la mission évangélique et de l'engagement de le vivre au niveau spirituel, social et national. Ensuite elle appellera les Libanais, notamment les hommes politiques, à faire de même.

D) L'exhortation apostolique du Saint Pape Jean-Paul II nous place aujourd'hui, avec les autres chrétiens, devant un devoir national qui oblige nos consciences à trouver les moyens efficaces pour entraîner tout le monde dans le processus d'application de ses recommandations, notamment en ce qui concerne la transformation des mentalités et la purification de la mémoire.

E) Le processus de la purification de la mémoire, qui devait être fait entre les Libanais après les accords de Taëf (1989) pour mettre fin à la guerre, n'a pas eu lieu, car les responsables de la guerre n'ont pas senti le besoin d'une révision personnelle critique au niveau de l'examen de conscience, de la demande des comptes, de la contrition et de l'excuse, pour aboutir à un dialogue dans la vérité et à la réconciliation. Cette purification est devenue aujourd'hui urgente car le Liban passe par la période la plus dangereuse de son histoire politique, économique, monétaire et sociale.

F) La purification de la mémoire et des consciences est la condition sans laquelle il n'y a pas lieu pour le dialogue sincère, franc et constructif entre les chrétiens et les musulmans d'un côté, et entre les partis politiques et les blocs parlementaires de l'autre. Et ce pour que soient préservées les institutions constitutionnelles ainsi que le vivre ensemble qui est prévu dans les textes de la Constitution de 1926, dans le Pacte national voulu par les Libanais en 1943 et renouvelé dans les accords de Taëf de 1989, de manière à donner la légitimité à tout pouvoir politique qui ne contredit pas le principe du vivre ensemble.

G) Pour garantir la réussite du processus de la purification de la mémoire, et c'est une démarche à long terme, et arriver au vrai dialogue, à la réconciliation globale et à la construction de la civilisation de la charité et de la paix, l'Assemblée projette un plan de travail qui consiste à nommer une « Commission de vérité et de réconciliation » qui comprend des Sages et qui s'active à prendre contact avec toutes les parties libanaises – religieuses, politiques et civiles – et préparer le terrain à l'invitation au dialogue ; et ce en suivant les directives suivantes :

- créer des espaces de rencontre en insistant sur l'écoute et l'ouverture à l'autre ;
- Savoir gérer l'unité dans la diversité de sorte à ce que l'unité ne signifie ni la dissolution ni la fusion, et que la diversité ne signifie ni la dislocation ni la désintégration, mais la totale reconnaissance des particularités ;
- Purifier la mémoire chez les Libanais, chrétiens et musulmans, des faux résidus politiques et culturels hérités de la culture de la guerre ;
- Se baser sur le système familial et éducatif, ainsi que sur les Mass Médias, pour former les jeunes générations au dialogue dans l'ouverture et le respect, redresser les comportements et former des convictions communes enracinées sur le principe du vivre ensemble.

H) Quant à la situation politique bloquée actuellement, les membres de l'Assemblée considèrent que la priorité des priorités est l'élection d'un président de la République. C'est pourquoi les membres de l'Assemblée pressent les députés représentants du peuple à élire immédiatement le président de la République, car c'est lui qui protège la Constitution, garantit la bonne marche des institutions étatiques, préserve la séparation des pouvoirs, et contribue à la sortie de la paralysie politique, économique et monétaire ; et toute la responsabilité incombera aux députés de la nation. L'Etat sans président tombe dans la paralysie totale.

I) Au niveau de la crise économique, sociale et vitale qui a jeté la majorité des Libanais dans la pauvreté et l'indigence, les membres de l'Assemblée confirment qu'ils se tiennent aux côtés de leur peuple et qu'ils assurent les aides nécessaires à travers les institutions et les associations ecclésiales – patriarcales, diocésaines, religieuses et paroissiales – notamment la Caritas Liban organe social de l'Eglise, surtout en ce qui concerne la scolarisation et l'hospitalisation. Ils apprécient l'esprit de solidarité qui se manifeste chez les Libanais, résidents et émigrés, individus et communautés, et chez les amis à travers le monde qui contribuent à alléger le fardeau des Libanais dans la situation tragique qu'ils endurent ».

Samedi 12 novembre 2022

16h00 : je suis à Beit Chélala, dans la montagne, pour la Messe de lancement d'une nouvelle conférence de Saint Vincent de Paul, « Conférence St Joseph du Mont Batroun », qui couvre dix-sept paroisses de la haute montagne de notre diocèse.

Mgr Pierre Tanios, vicaire général et coordinateur des paroisses du secteur de la montagne, avec les prêtres des paroisses concernées concélébreront, en présence des membres du Conseil national de la société Saint Vincent de Paul au Liban et une foule de fidèles venus encourager les membres vincentiens dans leur aventure.

Les habitants de la montagne souffrent plus que les autres de la crise multiple, surtout à l'entrée de l'hiver, car ils manquent d'électricité, de mazout pour se chauffer et de

médicaments. La société de Saint Vincent de Paul est la bienvenue, aux côtés de Caritas diocésaine, pour subvenir aux besoins urgents de ces habitants.

Dimanche 13 novembre 2022

Dimanche de l'annonce à Zacharie pour la naissance de Jean le Baptiste.

Partant de l'évangile du jour (Luc 1, 5-25), Sa Béatitude le Patriarche Raï a commenté l'annonce de l'ange Gabriel à Zacharie pour s'arrêter au fait que *« tout responsable est dans l'obligation de se mettre à l'écoute de la voix de Dieu et y répondre positivement »*.

Il a poursuivi en appliquant au comportement des responsables au Liban :

« A chaque élection présidentielle, on invente des trouvailles et des pirouettes pour faire dévier l'opération électorale et ses résultats, aux dépens du processus démocratique. La Constitution est claire dans son texte concernant la date de l'élection, le quorum des séances, le premier et le second tour ».

« On nous parle d'un président consensuel. C'est une bonne idée sur le principe, à condition qu'elle ne soit pas un prétexte à fausser le jeu, et à condition d'élire un président libre et respectueux de la Constitution. Un président de consensus ne cède ni aux forceurs ni aux faibles, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du Liban et doit être élu à travers des votes quotidiens successifs et des négociations entre tous les groupes électoraux ».

« Face à l'échec du Parlement à élire un nouveau président, nous ne voyons pas de solution à part la tenue d'une Conférence internationale consacrée au Liban. Une telle conférence devrait viser à renouveler la présence d'un Liban indépendant et de son entité, son système démocratique et le seul contrôle de l'Etat sur son territoire. Les Nations unies, ainsi que tout pays qui se considère comme ami du Liban, sont concernés par la tenue d'une telle conférence et peuvent aider le Liban ; et nous avons déjà vu la preuve dans l'accord de délimitation des frontières maritimes entre le Liban et Israël ».

Quant à moi, j'ai médité le cas d'Abraham et Sara ainsi que celui de Zacharie et Elizabeth. Ils étaient dans une situation bloquée et impossible à résoudre, selon la logique humaine. Mais pour Dieu rien n'est impossible. Notre situation au Liban semble bloquée selon la logique humaine ; mais le Seigneur continue de nous interpeller : N'ayez pas peur ! Ne vous résignez pas ! Gardez forte votre espérance, car la Parole de Dieu s'accomplira en son temps et la sortie du tunnel est proche. Et si vous ne croyez pas vous serez réduits au silence jusqu'au jour où cela se réalisera !

Oui, Seigneur, nous avons à lire les signes des temps que Tu nous envoies pour lire Ta volonté de nous sauver.

+ Père Mounir Khairallah, Évêque de Batroun